



## ***Pratiques d'approvisionnement responsables***

La J.M. Smucker Company s'engage à promouvoir des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement et de la société. C'est pourquoi nous allons vers des fournisseurs qui : démontrent une concordance stratégique avec notre modèle d'entreprise; démontrent une concordance culturelle avec nos *Croyances fondamentales*; et respectent nos normes opérationnelles d'excellence en matière de qualité, de sécurité, de livraison et de localisation. Nous encourageons nos fournisseurs à prôner la transparence, la responsabilité et la durabilité dans leurs opérations, afin de minimiser les risques sociaux ou environnementaux dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs respectent nos normes d'éthique rigoureuses.

L'équipe du service d'éthique et de conformité se chargera d'élaborer, de mettre en place et d'administrer des mesures visant à assurer nos pratiques d'approvisionnement responsables. Ces efforts viseront entre autres à faire respecter les exigences sociales auxquelles sont sujets nos fournisseurs et à définir notre méthodologie d'évaluation des risques concernant les exigences sociales. L'équipe du service d'éthique et de conformité est subordonnée à la Première vice-présidente, avocate et secrétaire générale et aura accès à la direction supérieure, en plus de devoir lui fournir des mises à jour périodiques. Si besoin est, l'équipe pourra contacter le conseil d'administration. L'objectif est d'arriver à réduire notre impact sur l'environnement, à protéger les droits des travailleurs dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale et à soutenir les collectivités au sein desquelles nous menons nos activités partout dans le monde. Nos relations avec les fournisseurs sont particulièrement importantes, car elles ont une incidence directe sur notre capacité à satisfaire les attentes des clients et des consommateurs en matière de qualité des produits, de sécurité et de rendement. En tant que partenaires commerciaux importants, nos fournisseurs doivent partager notre engagement à mener nos opérations de façon transparente, responsable et éthique.

Nos pratiques d'approvisionnement responsables sont fondées sur nos *Croyances fondamentales*, qui sont *la qualité, le personnel, l'éthique, la croissance et l'indépendance*, et reflètent l'importance que nous accordons aux impacts économiques, environnementaux et sociaux.

- **Volet économique** – En tant qu'entreprise, notre plus grande responsabilité est d'assurer notre viabilité économique à long terme. Nos fondements financiers solides nous garantissent les ressources nécessaires pour réinvestir dans la solidification de notre entreprise, de notre personnel et de notre collectivité.
- **Volet planétaire** – La responsabilité environnementale fait partie intégrante de notre héritage, et c'est pourquoi nous tenons toujours compte de l'environnement dans nos

processus décisionnels, notamment : le fonctionnement de nos établissements, le développement de nouveaux produits et notre engagement envers des pratiques d'approvisionnement responsables.

- **Volet social** – En tant qu'entreprise socialement responsable, nous avons toujours cru qu'il était notre devoir de soutenir les organismes, projets et programmes qui contribuent au bien-être de notre collectivité.

Notre code de conduite général des fournisseurs établit des attentes minimales pour toutes les activités commerciales avec J.M. Smucker. Il se rapporte aux pratiques commerciales générales, aux pratiques en matière de droits de la personne et du travail et à la gestion de l'environnement. Les fournisseurs se verront dans l'obligation de se conformer à ce code de conduite général par écrit (et de prouver que leurs sous-traitants, au mieux de leur connaissance, en font de même) puisque nous avons ajouté une clause à cet égard dans notre politique d'approvisionnement, nos conventions d'achat standards et nos conditions du bon de commande.

Un plan de formation sera élaboré afin d'informer tout le personnel de l'entreprise de nos pratiques d'approvisionnement responsables. Une formation ciblée sera également offerte aux équipes d'approvisionnement et d'assurance de la qualité. Nous partagerons également nos attentes avec les fournisseurs en ce qui concerne le programme, y compris l'adhésion au code de conduite général des fournisseurs, les procédures de vérification (allant de questionnaires d'auto-évaluation à des évaluations sur place), les mesures correctives requises (ou préventives) et les évaluations des fournisseurs sur les mesures clés de conformité sociale.

Une évaluation des risques en matière de conformité sociale sera effectuée chaque année. Smucker segmentera ses fournisseurs selon leur niveau de risque et évaluera ces derniers, du plus haut risque au plus bas, afin de s'assurer que tous respectent le code de conduite général des fournisseurs. Le niveau de risque sera évalué et attribué d'après les réponses obtenues aux divers questionnaires et les sources de données externes en ce qui concerne les risques géographiques et les risques liés aux matières premières. Les fournisseurs ayant un niveau de risque moyen et élevé seront sujets à des contrôles sur place, afin de déterminer leur niveau de conformité. Au besoin, des plans de mesures correctives seront mis sur pied. Les fournisseurs qui ne répondent pas en tout temps à nos normes ou qui ne mettent pas en place des mesures correctives ne seront plus considérés comme des fournisseurs privilégiés et seront à risque de perdre leur partenariat commercial avec Smucker.

Notre rapport annuel de la responsabilité de l'entreprise sera utilisé afin de garder les intervenants informés de nos progrès en matière de pratiques d'approvisionnement responsables.